

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 28 JUIN 2007**

**Délibération
n° 2007.06.209**

**Exercice 2007 :
décision
modificative n°2**

LE VINGT HUIT JUIN DEUX MILLE SEPT à 18h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège social 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **22 juin 2007**

Membres présents :

Philippe MOTTET, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Denis DOLIMONT, Bernard CHARRIER, Michel BRONCY, Robert CHABERNAUD, Bernard SAUZE, Philippe BERTHET, Jean-Claude BESSE, Bernard BIRONNEAU, André BONICHON, Jean-Claude BONNEVAL, Jean BOUGETTE, Michel CHAVAGNE, Bernard CONTAMINE, Jean-Yves DE PRAT, Jean DUMERGUE, Guy DUPUIS, François ELIE, Martine FAURY, Annie FOUGERE, Maurice FOUGERE, Maurice HARDY, Michel HUMEAU, Didier LOUIS, Jean MARDIKIAN, Jean-Claude MOGIS, Daniel OPIC, Alain PIAUD, Christian RAPNOUIL, Jacqueline WILDE

Ont donné pouvoir :

Lionel MERONI à Jean DUMERGUE, Bernard ALLIAT à Philippe MOTTET, Louis DESSET à Bernard SAUZE, Jean-Pierre GRAND à Alain PIAUD, Gérard MARQUET à François ELIE, Jean-Jacques SYOEN à Jean-Yves DE PRAT, Gilles VIGIER à Jean-Claude BESSE

Excusé(s) :

Excusé(s) représenté(s) :

Patrick RIFFAUD par Jacqueline WILDE

FINANCES - PROGRAMMATION

Rapporteur : **Monsieur NEBOUT**

EXERCICE 2007 : DECISION MODIFICATIVE N°2

Je sou mets à votre approbation la décision modificative n°2. Cette décision modificative prend notamment en compte les propositions des différentes commissions thématiques.

Je vous propose également d'autoriser Monsieur le Président à signer les conventions ainsi que tout acte à intervenir dans le cadre de la présente décision.

BUDGET PRINCIPAL

Commission Développement économique du 11 juin 2007

1) La commission a proposé l'attribution d'une subvention de 9 000 € à l'association du musée du papier de l'Angoumois (Moulin de Fleurac), les crédits sont pris sur la provision pour subventions à répartir.

Par ailleurs il est proposé de modifier les crédits suivants :

2) La phase opérationnelle du Programme Territoire Numérique Collaboratif

Initialement prévue au budget primitif comme une subvention d'équipement à verser, la participation de la ComAGA se fera par l'achat de deux serveurs pour 5 036 € et d'un logiciel de dessin ad hoc pour 19 752 €.

Il convient de transférer les crédits du chapitre 204 aux chapitres 20 et 21.

3) La récupération TVA sur les travaux du Parc des expos / Espace Carat, du fait de la prise en compte de travaux antérieurs et des différents avenants intervenus sera supérieure au montant prévu initialement ce qui permet de diminuer les inscriptions de recours à l'emprunt de 400 000 €

BUDGET ANNEXE TRANSPORT EN COMMUN

4) Il est nécessaire d'inscrire à l'article 668 : 10 € pour le paiement des virements de gros montants correspondant aux versements de la participation à la S.T.G.A tous les deux mois. qui interviennent régulièrement au cours de l'année (1,52 € par virement) : cette dépense était auparavant mandatée sur l'article 6288 du chapitre 011, la trésorerie municipale nous demande de l'imputer désormais sur le chapitre 66.

BUDGET ANNEXE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

5) Par lettre en date du 22 mai 2007, la Préfecture nous a notifié l'attribution d'une subvention de 615 776 € pour le village d'entreprises des Molines dans le cadre de l'objectif 2 au titre des Fonds Européens FEDER. Cette inscription permet de désaffecter les emprunts de 615 776 €.

Les tableaux ci-après récapitulent ces ajustements

BUDGET PRINCIPAL

Chapitre	Article	Fonction	Opération	Libellé de l'imputation	Dépenses	Recettes
SECTION D'INVESTISSEMENT						
				Opérations réelles		
2	204	20418	0232	Autres organismes publics	- 19 752 €	
2	204	2042	0232	Subventions aux personnes de droit privé	- 5 036 €	
					CHAPITRE 204	- 24 788 €
2	20	205(03)	0232	Logiciel TNC	19 752 €	
					CHAPITRE 20	19 752 €
2	21	2183(023)	0232	Acquisition matériel informatique TNC	5 036 €	
					CHAPITRE 21	5 036 €
3	27	2762	9021	<i>Créances sur transferts de dts à déduct° de TVA</i>		400 000 €
					CHAPITRE 27	400 000 €
3	16	16411	01	Emprunts en Euros		- 400 000 €
					CHAPITRE 16	- 400 000 €
				Opérations d'ordre		
3	27	2762	01	<i>Créances sur transferts de dts à déduct° de TVA</i>	400 000 €	
3	21	2111101	01	<i>Récupération TVA Parc des Expos</i>		1 000 €
3	21	21568	01	<i>Récupération TVA Parc des Expos</i>		3 000 €
3	21	2158010	01	<i>Récupération TVA Parc des Expos</i>		70 000 €
3	21	2184010	01	<i>Récupération TVA Parc des Expos</i>		200 000 €
3	21	2188010	01	<i>Récupération TVA Parc des Expos</i>		30 000 €
3	23	2312029	01	<i>Récupération TVA Parc des Expos</i>		500 000 €
3	23	2313	01	<i>Récupération TVA Parc des Expos</i>		3 000 €
3	23	2313084	01	<i>Récupération TVA Parc des Expos</i>		- 407 000 €
					CHAPITRE 041	400 000 €
					TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	400 000 €

Chapitre	Article	Fonction	Opération	Libellé de l'imputation	Dépenses	Recettes
SECTION DE FONCTIONNEMENT						
1	65	6574(860)	902	Provisions subventions économie à répartir	- 9 000 €	
1	65	6574(021)	95	Amis de la tradition papetière	+ 9 000 €	
					TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	€

BUDGET ANNEXE TRANSPORT EN COMMUN

Chapitre	Article	Fonction	Opération	Libellé de l'imputation	Dépenses	Recettes
SECTION DE FONCTIONNEMENT						
4	66	668		Autres charges financières	10 €	
4	011	6288		Autres	- 10 €	€
				TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	€	€

BUDGET ANNEXE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Chapitre	Article	Fonction	Opération	Libellé de l'imputation	Dépenses	Recettes
SECTION D'INVESTISSEMENT						
				Opérations réelles		
5	13	1327(12)		Subv. FEDER Les Molines		615 776 €
				CHAPITRE 13		615 776 €
5	16	1641		Emprunts en Euros		- 615 776 €
				CHAPITRE 16		- 615 776 €
				TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	€	€

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
Reçu à la Préfecture de la Charente le : 04 juillet 2007	Affiché le : 05 juillet 2007